

MGR NICODÈME ANANI
BARRIGAH-BÉNISSAN

Crise d'autorité
Abus de pouvoir



Mgr. Nicodème Anani
Barrigah-Benissan

Crise d'autorité, **Abus de pouvoir**

Préface
du Cardinal Dieudonné NZAPALAINGA
Archevêque métropolitain de Bangui

Metz Lomé
6 rue Turgot rue de Kovié
www.editions-lemasquenoir.com

Du même auteur

- *Le trône royal*, Lomé, 1993 (Editions NEA), 2e éd. 2019 (Éditions Saint Augustin), Grand prix de la littérature togolaise 2020, catégorie théâtre.
- *A l'écoute de la Parole. Commentaire des Évangiles. Dimanches et fêtes*, Lomé, Éditions Saint Augustin Afrique, trois volumes : année B, 2008; année C, 2009; année A, 2010.
- *Questions sur la foi*, 2019 (Éditions Saint Augustin)

obligé qui doit le guider dans le traitement des problèmes et la prise de décision. Aidés et soutenus par la grâce de Dieu, une vie vertueuse s'impose à tous les membres de l'Église, pour se débarrasser des vices liés à l'abus de l'autorité. Un examen de conscience est alors nécessaire pour une véritable conversion. C'est à ce titre que le parcours synodal dans lequel l'Église toute entière est engagée est une bonne occasion pour renouveler notre identité et notre marche, à la suite du Christ. C'est pourquoi, le document préparatoire affirme : « ... Rappelons que le but du Synode, et donc de cette consultation, n'est pas de produire des documents, mais de 'faire germer des rêves, susciter des prophéties et des visions, faire fleurir des espérances, stimuler la confiance, bander les blessures, tisser des relations, ressusciter une aube d'espérance, apprendre l'un de l'autre, et créer un imaginaire positif qui illumine les esprits, réchauffe les cœurs, redonne des forces aux mains...' ».

Ainsi donc, l'Église est appelée à être « lumière » et boussole pour orienter la marche des hommes et des femmes dans notre monde en perte de repères dans l'usage de l'autorité. En préfaçant ce livre, nous voudrions souligner le courage de l'auteur d'aborder un thème délicat et surtout l'effort de ramener l'autorité ou le pouvoir dans la vision de Dieu. Car notre peuple a déjà trop payé le prix des dérives d'abus de pouvoir. A cet effet, nous encourageons la lecture de cet ouvrage.

Son Em. Dieudonné Cardinal NZAPALAINGA
Archevêque de Bangui (Centrafrique)

Introduction

«*L'État c'est moi!*» Cette formule célèbre aurait été prononcée par Louis XIV le 13 avril 1655. Il répondait ainsi à des parlementaires parisiens qui remettaient en cause des édits en lit qu'il avait pris un mois auparavant. Indigné par leur impertinence, le grand roi aurait laissé éclater sa colère en lâchant cette expression qui en disait long sur sa conception du pouvoir¹.

Revendiquer un pouvoir absolu est le propre de tout despote qui s'ignore et qui, sans s'en rendre compte, se substitue à ses administrés faisant passer sa volonté pour la leur. En réalité, un pouvoir bien reconnu n'a nullement besoin de s'imposer par la force. Au contraire, l'on ne recourt à la contrainte que pour rétablir une autorité contestée. «*Quelqu'un dont le pouvoir est incontesté n'a pas besoin de l'étaler,*

¹ Lucien BELY, *Louis XIV : le plus grand roi du monde*, Paris : Éditions Jean-Paul Gisserot, 2017, p. 77.

écrit Marie-Noëlle Thabut dans son commentaire du Livre de la Sagesse 12,16-17. En revanche, “Il fait montre de sa force, celui dont le pouvoir absolu est mis en doute.”² »

L'idée d'écrire cet ouvrage est née précisément de ce triste constat : l'abus du pouvoir trahit bien souvent un manque d'autorité. L'autoritarisme est, par nature, une tentative de récupération par force de ce qu'on ne possède plus par nature. En d'autres termes, c'est quand l'autorité vacille que s'installe l'autoritarisme. Sur les plans social, politique, tout comme dans l'Église, ce constat est d'ailleurs facile à établir. Celui qui cherche à tout prix à s'imposer par la force montre simplement que son autorité est en déclin, si elle a jamais existé.

Mes considérations concernent prioritairement l'Église, invitée par le Pape FRANÇOIS à sortir du cléricisme. C'est d'ailleurs à l'occasion d'une conférence qui m'a été demandée sur l'exercice de l'autorité dans l'Église, que les premières lignes de ce texte ont été rédigées. Composé de courts chapitres, cet ouvrage se présente essentiellement comme une série d'invitations à méditer un nombre d'aspects importants de la question ainsi que leurs conséquences sur la vie ecclésiale, sociale et politique. A dire vrai, le domaine visé par ce livre n'est donc pas d'abord celui de

²Marie-Noëlle THABUT, *Intelligence des Écritures - volume 1 - Année A*, Paris : Artège, 2011, *Sagesse 12, 16-17* : “Ta force est à l'origine de ta justice, et ta domination sur toute chose te permet d'épargner toute chose. Tu montres ta force si l'on ne croit pas à la plénitude de ta puissance, et ceux qui la bravent sciemment, tu les réprimes.”

la politique, bien que les réflexions qui y sont menées puissent, à bien des égards, être appliquées à ce lieu par excellence du pouvoir. Dans le contexte ecclésial qui est le nôtre et au regard de la situation socio-politique qui caractérise le Togo comme la plupart des pays du monde, il ne manquera certainement pas d'intérêt.

Je laisse néanmoins au lecteur le soin d'apprécier la pertinence de mes analyses au regard de l'objectif que j'entends poursuivre, celui de contribuer quelque peu à corriger certaines conceptions erronées de l'autorité et du pouvoir. Je laisse également à Dieu le temps de leur faire porter quelque fruit.

Il me reste à remercier ceux qui, m'invitant ce jour-là à clarifier les ambiguïtés autour de l'autorité dans l'Église, inaugurèrent ma réflexion et permirent ainsi à cette étude de se développer. Merci également à l'Abbé Léonard KATCHEKPELE qui lui a donné sa forme définitive.

construction de toute société, dans les représentations de ce qu'il faut appeler les autorités dérivées et sur lesquelles nous reviendrons au prochain chapitre.

5.1 Le père n'est pas un expert

On l'a déjà dit, « l'autorité » légale-rationnelle, ne peut pas vraiment être appelée une autorité. L'autorité véritable, on l'a montré avec ARENDT, implique toujours une dimension de hiérarchie et exclut, par là même, la dimension argumentative et discursive qui consiste à donner une justification rationnelle pour rendre l'ascendance acceptable.

Or, la famille est le lieu dans lequel, la distribution des places et des rôles est *naturelle*. Nul n'est jamais appelé à *justifier pourquoi* c'est un tel qui *doit* être le père et pourquoi c'est une telle qui jouit de l'autorité maternelle. Car le père, dirait le philosophe Fabrice HADJADJ, n'est pas un expert et il n'a pas besoin de l'être. Il faut même aller plus loin : dans la tradition chrétienne, seul Lucifer a osé demander au Père de justifier sa paternité.

La famille est donc le lieu où l'autorité se *reçoit naturellement*. Il faudrait ici citer en entier ces remarques de Hadjadj. Dans la famille, écrit-il,

ce n'est pas la compétence qui y fonde l'autorité. C'est l'autorité reçue, malgré ses faiblesses, qui se met par la suite en quête d'une certaine compétence, sans doute, mais qui possède aussi son efficacité propre quoique paradoxale. L'autorité sans

compétence a une valeur en soi, et même une valeur sans prix. D'une part, le père y montre qu'il n'est pas le Père, avec une majuscule, qu'il est lui-même un fils, et donc qu'il doit avec son fils se tourner vers une autorité plus haute que la sienne. D'autre part, puisque son autorité ne vient pas d'une compétence, mais d'un don, le père ne peut pas faire de l'enfant sa créature, et essayer de le valoriser sur sa propre échelle de valeur : il doit l'accueillir comme un mystère. Et c'est cela l'autorité la plus profonde, qui se distingue de toute compétence fonctionnelle. Elle n'instruit pas l'enfant en vue de telle ou telle qualification particulière, elle lui manifeste le mystère de l'existence comme don reçu. ■

L'enfant, par sa seule présence, vient naturellement poser la question la plus critique de toutes : « *pourquoi m'as-tu donné la vie ?* » La réponse à cette interrogation que les parents prennent en charge avant même que l'enfant puisse parler ou dire une phrase, cette réponse est à la fois une responsabilité et une reconnaissance : responsabilité à faire grandir cette vie qu'on a donnée (*augere* – autorité – faire croître) et reconnaissance que ce ne sont pas les parents qui donnent la vie puisqu'ils l'ont reçue eux-mêmes (dans le rapport de l'autorité au passé, précisément). Ce qui confirme ce qu'on disait de l'autorité : elle se reçoit et n'exerce vraiment l'autorité que celui qui obéit à sa source. Mais ce n'est pas là une façon de justifier la chose et il est toujours vrai qu'en

¹Fabrice HADJADJ, *Qu'est-ce qu'une famille ? Suivi de La transcendance en culottes et autres propos ultra-sexistes*, Paris : Salvator, 2014.

ce domaine, aucune justification n'est nécessaire ni même possible : car, le simple fait que les parents aient accepté eux-mêmes la vie, le simple fait qu'ils aient décidé de la transmettre à un enfant – ou qu'ils l'assument lorsque l'enfant est arrivé comme l'on dit, à tort, par « accident » – cela montre *de soi-même* qu'ils ont accepté l'autorité de la vie sur leurs propres personnes. Donc, si jamais un de leurs enfants, assez hardi, leur posait effectivement la question qu'il constitue (« pourquoi m'as-tu donné la vie ? »), la seule réponse intelligente serait, de leur part, de lui dire : « Va demander à ton grand-père pourquoi il m'a donné la vie ! » Et le grand-père à son tour, n'aurait rien de plus intéressant à dire que de renvoyer cet enfant inquisiteur vers son arrière-grand-père et ainsi de suite, jusqu'au jour où il comprendra que l'autorité véritable que son père ou sa mère ont sur lui ne possède aucune justification possible.

Un père n'est donc pas un expert. C'est ce qu'il a naturellement reçu et le peu d'expérience qu'il en a faite qui lui en donnent l'autorité – et non la connaissance qu'il a acquise (il n'y a pas d'école pour apprendre à être père et mère et ceux qui voudraient en créer sont à plaindre.) L'autorité parentale procède de la transmission de quelque chose d'à la fois intérieur et intime, mais aussi de transcendant, plutôt que de quelque *acquis* extérieur. D'où la question même de l'exemplarité qui est ici redoublée. L'expert peut ne pas appliquer ce qu'il dit, le père y est obligé. L'expert emploie des preuves, le père n'est

Livre publié aux

Editions Le Masque Noir

rue de Kovié

90204051

contact@editions-lemasquenoir.com

manuscrit@editions-lemasquenoir.com



www.editions-lemasquenoir.com

et disponible

- ww* chez l'éditeur
- ww* Librairie Bon Pasteur
- ww* Librairie Star
- ww* Librairie La Gloire de Dieu

ww Bemusco Corporation
immeuble IOKA, Nyékonakpoè
90265391

- et, à l'international
- directement sur notre site
 - et sur



L'autorité est en crise, dit la ritournelle. Car il semble que l'homme moderne, témoin de ses abus, s'en méfie au point d'être partagé entre autorité écrasante parce que dévoyée en abus de pouvoir et autorité absente parce que refusée et contestée. Entre ces deux extrêmes, ce livre trace, selon la sagesse des anciens, une voie vertueuse parce que médiane. Aucune société, de la famille à l'État, ne peut se passer d'une autorité saine pour la faire progresser dans le sens du bien commun. Et pour y arriver, encore doit-on faire la part entre instruments du pouvoir et vertus de l'autorité, entre logiques de l'expert et exemplarité du modèle. Voici donc un plaidoyer : pour que se lèvent des responsables capables d'aider nos communautés, l'Église en premier lieu, à travers les défis du présent, à relier passé et avenir avec sagesse.

Nicodème Barrigah-Benissan, après divers offices au service de la diplomatie vaticane, est archevêque métropolitain de Lomé (Togo) depuis 2019. Poète, musicien et écrivain, il a récemment reçu le grand prix littéraire du Togo pour sa pièce de théâtre *Le trône royal*.



ISBN 978-2-493850-00-3



19,90 €